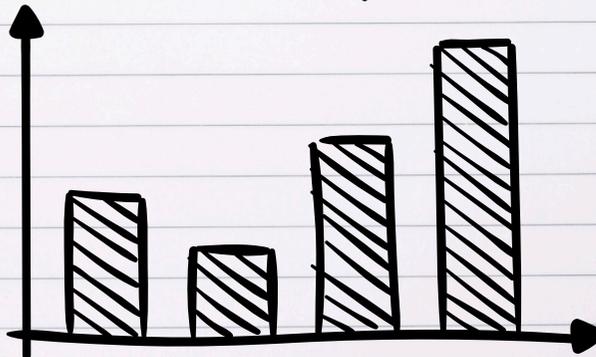
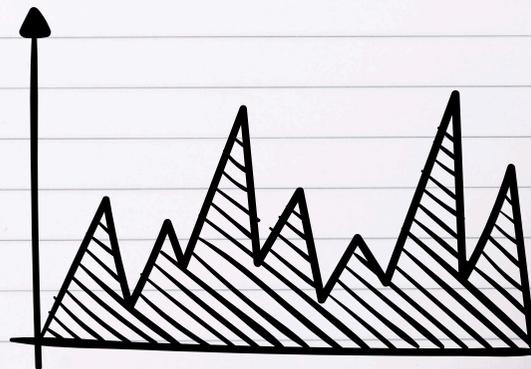
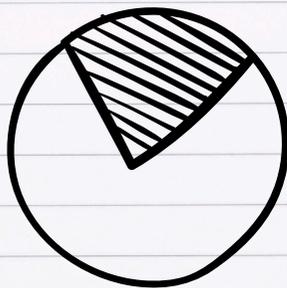
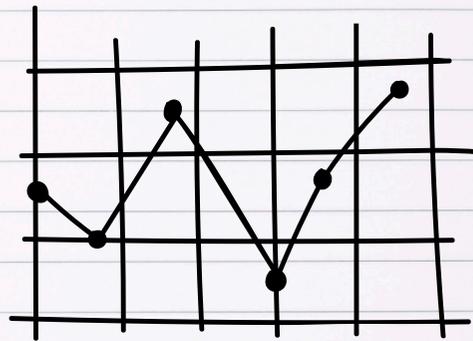
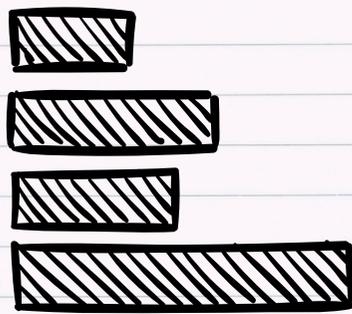


DOSSIER

Le budget communal





ÉDITO

Marc GODEFROY
Maire de Lezennes

Au seuil d'une période qui fonde la vie politique nationale sur des bases largement renouvelées, mais aussi incertaines, il est évident que **la démocratie locale jouera tout son rôle dans la construction d'une société plus juste, plus efficace, plus fraternelle.**

C'est pourquoi nous devons cultiver, dans notre commune, notre capacité collective à échanger, à créer de nouvelles voies, à renforcer nos solidarités, à **faire vivre la démocratie au quotidien.**

Le **budget communal** (notre dossier du jour) est l'une des expressions essentielles de ces choix communs au plan local.

Mais la vitalité de la vie associative, l'originalité des initiatives partagées, la multiplication des temps de rencontres culturels, sportifs, citoyens, dont témoigne notre Lezennes Mag' est aussi **la garantie d'une société meilleure pour tous et par tous.**

Alors, dégustons tous les aspects du sommaire de ce nouveau numéro de notre magazine : **bonne lecture !**

Marc GODEFROY

Sommaire

Page 2 • Édito et la bourse BAFA

Page 3 • La ville en mouvement : Plantation participative au Complexe Sportif et le vélo au quotidien

Pages 4 et 5 • Rétrospective : Lezennes, une ville à vivre

Pages 6 et 7 • Dossier : Le budget communal : un acte essentiel de la politique municipale

Pages 8 et 9 • Programmation : Mai à Septembre 2017

Page 10 • Tribunes des listes élues

Page 11 • Ils font la ville : Les Tisseurs d'Oz

Page 12 • Contribuez à faire avancer l'égalité entre les sexes !

BOURSE BAFA



Dans la cadre de la politique municipale en faveur des jeunes, la mairie de Lezennes met en place un dispositif de « Bourse BAFA » à destination des Lezennois de 17 à 25 ans dans la limite de 10 prises en charge sur l'année 2017.

Le but est d'accompagner des jeunes motivés par cette formation dans le cadre d'un projet professionnel. Ils pourront développer leurs différents objectifs d'avenir avec un diplôme qui ouvre la porte à de nombreuses opportunités.

En contrepartie de cette aide financière accordée par la commune, le bénéficiaire devra :

- **Pour la phase d'observation :** être bénévole dans une structure municipale accueillant des enfants pendant une semaine.

- **Pour la phase pratique :** réaliser le stage rémunéré sur la commune de Lezennes, dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs mis en place par la ville.

L'attribution de la bourse se fera en fonction du quotient familial :

- **QF inférieur à 940 € :**
octroi d'une bourse de 300 €
- **QF supérieur à 940 € :**
octroi d'une bourse de 200 €

Le dossier est à retirer à la mairie de Lezennes.

Pour plus d'informations :
03 20 91 59 01

LA VILLE EN MOUVEMENT

Plantation participative au Complexe Sportif

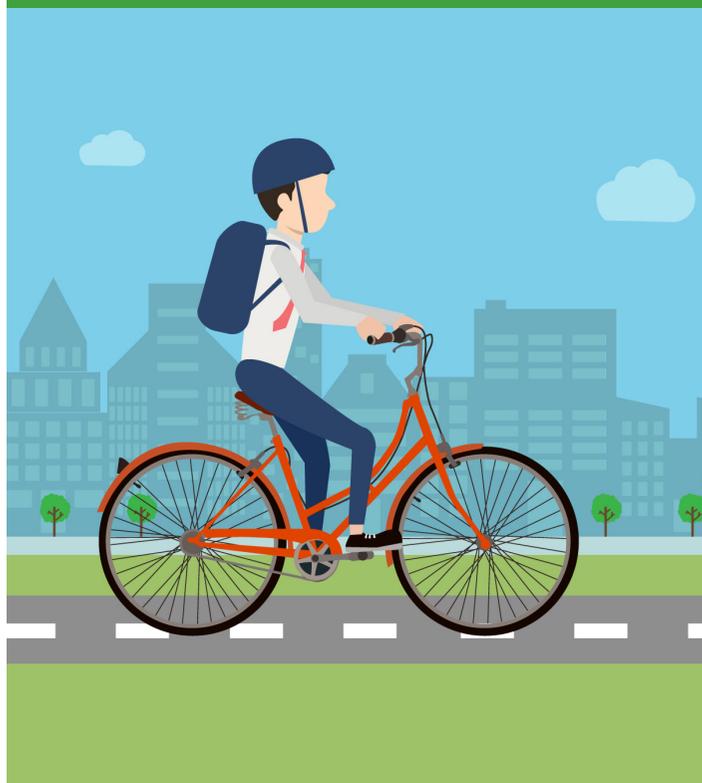
Plus d'une quarantaine de Lezennois et Lezennoises se sont munis de leurs bottes et outils de jardinage **pour planter une vingtaine d'arbustes fruitiers comestibles** (framboisiers, néfliers...) qui pourront être cueillis/récoltés librement par les habitants d'ici quelques mois.

L'objectif est d'enrichir la biodiversité présente sur l'espace vert du complexe sportif et les alentours, **pour favoriser l'accueil de nouvelles espèces animales**, leur déplacement et l'accomplissement de leur cycle de vie.

Cette plantation s'inscrit dans **un projet plus large de reboisement d'une Trame Verte** porté par la ville de Lezennes et la ville de Ronchin, en partenariat avec la MEL. Cette Trame Verte, qui a été inaugurée le 4 Février dernier, poursuivra son développement dans les mois et années à venir et, nous l'espérons, s'agrandira par la suite sur les communes voisines.



LE VÉLO AU QUOTIDIEN



La Métropole Européenne de Lille met en place **un dispositif qui permet aux citoyens d'obtenir une aide pour l'achat d'un vélo fixé à 25% du prix d'achat TTC (150 euros pour les vélos sans assistance électrique et 300 euros pour les vélos avec assistance électrique).**

Pour compléter la démarche lancée par la MEL, le conseil municipal de la ville de Lezennes a également pris une délibération au conseil municipal du 06 Avril 2017.

Afin d'accompagner cette incitation citoyenne, **une aide complémentaire sera octroyée par la ville** à hauteur de 50 euros pour l'achat d'un vélo sans assistance électrique et 100 euros pour un vélo avec assistance électrique aux citoyens dont le dossier aura été validé en amont par la MEL.

Ces aides, destinées à favoriser **l'utilisation du vélo au quotidien**, seront attribuées suivant les conditions suivantes : **utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail, habiter à Lezennes, ou travailler dans les services de la ville.**

Les informations complémentaires se trouvent **sur le site de la MEL et sur <http://www.lezennes.fr/index.php?id=167>**

RETROSPECTIVE | Lezennes, une ville à vivre !



LES FOULÉES D'ISIDORE - 09 avril 2017



ATELIER PARTICIPATIF SUR L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES
08 avril 2017



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX LEZENNOIS - 05 février 2017



REPAS DES AÎNÉS - 5 mars 2017



LES FOULÉES D'ISIDORE - 09 avril 2017



CENTRE PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS - 21 avril 2017



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE - 18 mars 2017



CHORALE ADVENTI - 03 février 2017



REMISE DU DIAGNOSTIQUE DU RECUEIL DES ANALYSES DES BESOINS SOCIAUX (ABS) SUR LA COMMUNE DE LEZENNES - 24 mars 2017



ATELIER MARMITON - 28 mars 2017



MARS BLEU - 23 mars 2017



CLASSES DE NEIGE - du 27 mars au 07 avril 2017



LES BELLES SORTIES, SPECTACLE « SACRÉ, SUCRÉ, SALÉ » - 27 avril 2017



REMISE DES CARTES ÉLECTORALES - 10 mars 2017

LE BUDGET COMMUNAL :

Un acte essentiel de la politique municipale

Le vote du budget constitue chaque année **la décision la plus importante du conseil municipal** :

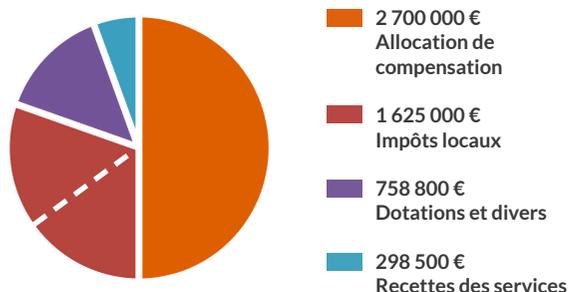
- fixer le niveau d'imposition
- maîtriser et infléchir ou non les dépenses de fonctionnement et de personnel, en fonction notamment des services au public
- décider de la part du budget affectée à l'investissement
- choisir les investissements qui seront réalisés dans l'année
- mesurer le recours à l'emprunt.

Bien des décisions sont rendues possibles au moment du vote du budget. **La loi impose qu'il soit sincère, et exhaustif.**

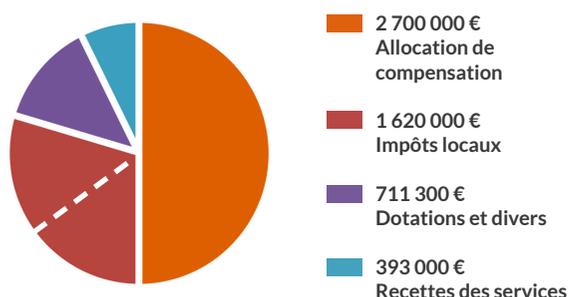
Le vote distingue le **compte administratif** (ce qui s'est effectivement passé l'année précédente) et le **budget primitif** (ce qui va se passer, en prévision, cette année). Dans les deux cas, on distingue le **fonctionnement** (ce qui revient chaque année) et l'**investissement** (ce que l'on dépense une fois, pour payer un équipement ou une étude).

Section de fonctionnement

Recettes 2016



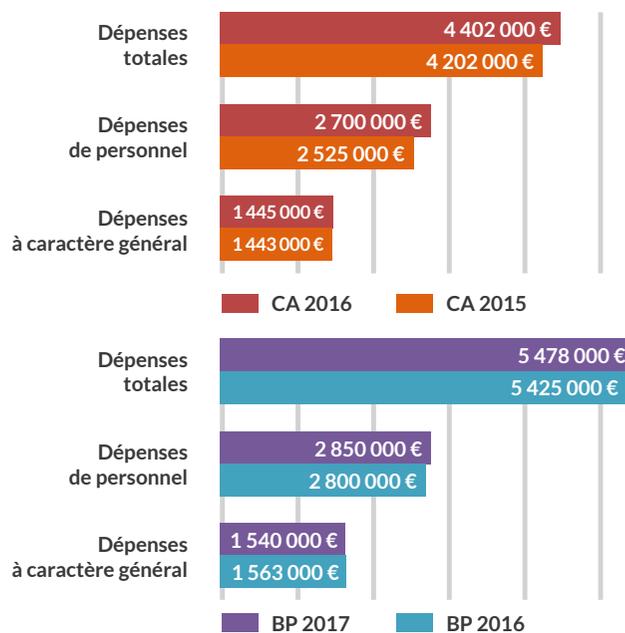
Recettes 2017



L'**allocation de compensation** est totalement issue de la contribution foncière des entreprises. L'**impôt local** est en partie issue des ménages (taxe d'habitation, plus foncière bâtie sur les ménages) et en partie issue des entreprises (foncière bâtie des entreprises).

Les **dépenses de fonctionnement en 2017** sont contenues malgré l'augmentation des dépenses de personnel dues aux revalorisations salariales automatiques, à l'ouverture du Centre Multi accueil, et à l'embauche du 2ème policier municipal.

C'est le fruit d'une volonté politique forte, afin de préserver au mieux l'**auto financement des dépenses d'investissement**, alimenté par les reports des excédents annuels de la section de fonctionnement. En effet **ces excédents baissent régulièrement d'année en année**, passant de 1 300 000 en 2015 à 1 021 000 en 2016 et à une estimation de 820 000 en 2017. Ceci est dû principalement à la baisse de la dotation de l'Etat. Mais le niveau d'équipement de la commune est particulièrement élevé, et devrait permettre de **limiter les dépenses pour de nouveaux investissements à l'avenir.**



Certaines dépenses sont compensées totalement ou en partie **par des recettes supplémentaires.**

LE CENTRE MULTI ACCUEIL

Une comparaison s'impose entre les coûts de fonctionnements de la Halte-Garderie en 2015 et ceux du Centre Multi Accueil de 2016.

On constate donc que les dépenses supplémentaires engendrées par le renforcement d'un service public à destination des parents de jeunes enfants avec 21 places contre 12 et 55h d'accueil contre 26h **ne s'élèvent qu'à 28 500€ de plus pour la commune en comparaison à la structure précédente.**

Chaque année, le Centre Multi Accueil représente un coût de 60 000 euros.

	Dépenses HG	Dépenses CMA	
Charges générales	17 000 €	26 500 €	
Charges personnel	90 000 €	265 000 €	
Total	107 000 €	291 500 €	+ 184 500 €

	Recettes HG	Recettes CMA	
Participation des familles	26 000 €	70 000 €	
Part CAF	48 000 €	160 000 €	
Total	74 000 €	220 000 €	+ 156 000 €

Et vos impôts locaux ?

> Qu'en est-il de vos impôts locaux ?

Les recettes fiscales viennent essentiellement des impôts payés par les entreprises et l'allocation de compensation que nous verse la MEL. L'impôt des ménages reste très faible par rapport à ce que nous recevons des impôts globaux. La part des impôts sur les ménages Lezennois représente **moins de 16,5%** de la recette de fonctionnement prévue pour 2017.

> Les taux d'imposition restent identiques

La municipalité privilégie les **tarifs dégressifs de ses services publics** tant aux niveaux de la petite enfance, des écoles, de l'enfance, de la jeunesse qu'envers les aînés, et l'école de musique ouverte également aux adultes. Les interventions de solidarité sont nombreuses.

- L'accès à la culture et aux nombreux rendez-vous festifs est gratuit.
- Le CCAS alloue des bourses d'études et des bourses aux adhérents des associations lezennoises, propose les repas à domicile en fonction du handicap momentané ou permanent, étudie les demandes de soutien. Il tire ses revenus d'une subvention municipale qui peut être révisée à tout moment en fonction de ses besoins.

Il faut se souvenir que **payer l'impôt est la forme de solidarité la plus aboutie**. Si les bases d'imposition augmentent légèrement en deçà de l'inflation cette année, les taux demeurent inchangés depuis 2001.

Section d'investissement

- Le cumul des reports antérieurs permet à l'issue de l'année 2016 de disposer pour 2017 des 6 000 000 € programmés mais non réalisés au cours des années précédentes, auxquels s'ajoutent, après le vote du Conseil municipal, le résultat de l'exercice 2016 soit 1 000 000 € et une prévision de recettes de 1 300 000 €. **Le total des financements disponibles** et affectés à des opérations d'investissements prévus et/ou provisionnés **atteint ainsi plus de 8,3 millions d'euros**.

- La commune ne rembourse plus aucun intérêt d'emprunt et son seul endettement à taux 0% implique un remboursement de capital correspondant à 0,7 % du budget d'investissement !
- S'il en était besoin, rien n'empêchera donc un emprunt pour terminer le financement du centre culturel en 2018, investissement le plus important de la fin du mandat. Les taxes et honoraires sont à régler au fur et à mesure et le plan trisannuel de 2016 a été révisé.

L'accent est mis aussi sur :

- l'accessibilité des bâtiments municipaux suivant l'agenda établi en septembre 2015,
- sur des investissements entraînant des économies d'énergie (en lien avec les actions de la Métropole Européenne de Lille et ses conseillers info énergie),
- sur l'entretien, les plantations, le stationnement,

Notre engagement au niveau de l'Agenda 21 est présent de manière transversale dans toutes les opérations.

Crédits d'investissement : report et nouveaux crédits (2017)

Opération	Crédits reportés des années précédentes	Nouveaux crédits d'investissement (2017)
Opération de construction d'un nouveau centre culturel	2 895 000 €	886 535 €
Aménagement opérations urbaines	1 309 000 €	- 35 000 €
Aménagement 20 rue Faidherbe (cabinet médical)	625 000 €	- 223 000 €
Acquisitions immobilières	300 975 €	223 000 €
Aménagement espace public, parking et mobilier urbain	99 725 €	- 27 000 €
Mise aux normes accessibilité des bâtiments publics	212 955 €	0 €
Enfouissement réseaux et éclairage public	246 810 €	50 000 €
Prévention et Sécurité	124 400 €	110 500 €
Travaux au Complexe Sportif	230 000 €	0 €
Écoles	201 955 €	63 500 €
Mise aux normes église	58 205 €	10 000 €
12 Place de la République (Pierre Blanche)	117 515 €	0 €
Divers Mairie	165 225 €	0 €
Autres : restaurant scolaire, cimetière, centres éducatifs, matériel sportif, Salles Grémaux et Brassens	415 000 €	48 600 €
Agenda 21	42 000 €	0 €
Aménagement secteur Farge	0 €	50 000 €



PROGRAMMATION DES ANIMATIONS MUNICIPALES*

MAI

JEUDI 18

Théâtre : « Un fusil à la main »

Spectacle à destination des élèves de l'école Jules Ferry dans le cadre des manifestations du centenaire de la guerre 14/18

Lieu: **Salle Brassens** - Heure: **15h**
Public ciblé

Théâtre : « Un fusil à la main »

Dans le cadre des manifestations commémorant le centenaire de la guerre 14/18, la pièce nous fait partager le vécu et des français et des allemands, en parallèle.

Lieu: **Salle Brassens** - Heure: **20h**
Gratuit sur réservation
(tout public agés de plus de 10 ans)

SAMEDI 20

Semaine du développement durable

Venez fabriquer vos cosmétiques naturels.**

Lieu: **Médiathèque** - Heure: **15h**
Gratuit pour adultes et ados sur inscription

Concert de printemps

Contribution non négligeable des élèves de l'école de musique au concert de printemps organisé par Lezennes Orchestra. Djembés, flûtes, saxophones, plus une surprise viendront enrichir une programmation de qualité.

Lieu: **Salle Brassens** - Heure: **20h**
Tout public sans inscriptions

SAMEDI 27

Les ateliers des curieux

Atelier créatif « cousu main ».**

Lieu: **Médiathèque** - Heure: **10h**
Gratuit pour adultes sans inscription

Fêtes des mères

Le spectacle et le goûter sont offerts par la municipalité à toutes les mamans lezennes qui souhaitent passer un agréable après-midi.

Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **À partir de 14h** (ouverture des portes) - **Gratuit sans inscription**

Récital de fin d'études

(attention durée 30 min maxi)

Une élève de la classe de chant de Varinka termine son cursus et le public est invité à écouter la prestation à l'issue de l'examen.

Lieu: **Mairie** - Heure: **17h**
Gratuit sans inscription

JUIN

JEUDI 01

Ateliers Mieux être

Le stress dans tous ses états.

Lieu: **Salle des Rouges Barres**
Heure: **18h** - **Gratuit sans inscription**

VENDREDI 02

Vernissage exposition

Lezennes Arts Plastiques (OMSC) expose les œuvres de tous ses artistes en herbes enfants et adultes jusqu'au 16 juin.

Lieu: **Mairie** - Heure: **18h30**
Ouvert à tous

DIMANCHE 04

Gala de danse

Les très jeunes, jeunes et moins jeunes danseurs du club Elisaline (OMSC) vous offrent le spectacle du travail de l'année.

Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **16h** - **Gratuit sans inscription**

MERCREDI 07

Malle à histoires

Des histoires, des comptines pour rire, trembler, rêver et partager.

Pour les enfants de moins de 3 ans

Lieu: **Médiathèque** - Heure: **10h45**
Gratuit et sans inscription

Pour les enfants de plus de 3 ans

Lieu: **Médiathèque** - Heure: **17h15**
Gratuit et sans inscription

Forum inscriptions 2017/2018

Les professionnels des ateliers périscolaires, des centres de loisirs et de la maison des jeunes vous accueillent, vous renseignent et prennent les inscriptions.

Lieu: **Salle Brassens**
Heure: **De 14h30 à 18h30**

VENDREDI 09

Semaine du développement durable

Apéro des curieux : « consommer local » animé par Anaïs Sabin**

Lieu: **Médiathèque** - Heure: **20h**
Gratuit sur inscription

JUIN

SAMEDI 10

Fête de la pierre

Comme tous les ans, géants et fanfares défilent, joueront et danseront pour le plaisir des petits et des grands.

VENDREDI 16

Théâtre

Les adultes de l'Atelier Théâtre Lezennes et Cie (OMSC) vous présentent leur spectacle de fin d'année.

Lieu: **Salle Brassens** - Heure: **20h30**
Ouvert à tous

SAMEDI 17

Fête de la musique

Organisée par les professeurs et les élèves de l'école de musique, la fête de la musique est un moment sympathique et convivial. Venez nombreux manifester votre intérêt par votre écoute active.

Lieu: **Eglise et parvis**

Les ateliers des curieux

Atelier créatif « cousu main ».**

Lieu: **Médiathèque** - Heure: **15h**
Gratuit pour adulte sans inscription

Théâtre

A leur tour la P'tite troupe et les Adomédiens vous montreront leur talent qui n'attend pas le nombre des années.

Lieu: **Salle Brassens** - Heure: **20h30**
Ouvert à tous

SAMEDI 24

Fête des écoles

La municipalité et l'amicale laïque organisent, avec tous les amis des écoles qui le souhaitent, la fête annuelle des enfants scolarisés à Lezennes.

Lieu: **Ecole Joliot Curie**
Heure: **À partir de 10h** - **Ouvert à tous**

VENDREDI 30

Lez'Estivales

Ouverture du festival par le concert des professeurs de l'école de musique.

Lieu: **Salle Brassens** - Heure: **20h**
Ouvert à tous

* Ne figurent pas les manifestations associatives, des modifications peuvent survenir.

** Ces ateliers programmés en médiathèque sont animés par les Tisseurs d'Oz, réseau de lezennois bénévoles.

Mai à Septembre 2017

JUILLET

SAMEDI 01

Lez'Estivales

Le programme détaillé sera communiqué en juin. Les jeunes et moins jeunes y trouveront leur bonheur.

Lieu: **Salle Brassens - Ouvert à tous**

Les ateliers des curieux

« Si on dansait » est un atelier

Parents/Enfants à partir de 3 ans.**

Lieu: **Médiathèque - Heure: 15h**

Gratuit sur inscription

JUILLET

JEU 13 > VEN 14

Festivités du 14 juillet

Retraite aux flambeaux,
feu d'artifice, jeux ...

Ouvert à tous

SEPTEMBRE

SAMEDI 09

Forum de toutes les associations

La municipalité vous invite à venir découvrir ou redécouvrir les nombreuses associations lezennesoises, certaines d'entre elles participeront à l'animation.

Lieu: **Complexe sportif - Ouvert à tous**

Soirée Moules d'Isidore

Cette soirée annuelle est organisée par les membres des associations avec l'aide de la municipalité. Le bénéfice est traditionnellement versé au CCAS.

Lieu: **Salle Brassens - Heure: 19h30**

Ouvert à tous

VENDREDI 15

Théâtre

Vous avez beaucoup ri avec « Epinards et porte-jarretelles 1 », venez découvrir le 2, vous ne serez pas déçus de votre soirée !

Lieu: **Salle Brassens - Heure: 20h**

Gratuit sur inscription

SAM 16 > DIM 17

Journées du patrimoine

Si vous ne connaissez pas les dessous de Lezennes, c'est le moment de les découvrir ! Accès par un escalier de cave irrégulier.

Lieu: **Ancienne mairie**

Ouvert aux plus de 8 ans sur inscription

VENDREDI 22

Concert de rentrée

Archangelo est un ensemble de cordes, il propose Haydn, Albinoni, ...

Lieu: **Eglise - Heure: 19h30**

Ouvert à tous

SAMEDI 23

Voyage des aînés

Sur inscription



Lez'Estivales

édition 2017

SCÈNE OUVVERTE

1^{ER} JUILLET
17h30 - 19h30

Chanteurs, musiciens, artistes en herbe... Venez partagez vos talents sur la **SCÈNE OUVVERTE** de Lezennes.

Inscription :

Envoyez votre candidature en mentionnant vos noms, prénoms, nom d'artiste si vous en avez un, votre âge et la nature de la prestation (chant/instrumental et le titre de votre morceau) à jsagette@lezennes.com.

TRIBUNES DES LISTES ÉLUES

Vivre Ensemble

Lezennes est une ville de solidarité. Les lezennois sont solidaires et nous en sommes fiers. La municipalité contribue à mettre en œuvre cette solidarité avec ses services publics, avec ses tarifs dégressifs et contenus, avec les participations du CCAS et les interventions des associations.

Tout comme la démocratie, la solidarité n'a pas de prix ... mais elle a un coût. Nous l'assumons sans réserve avec toutes les exigences que cela suppose en matière de contrôle budgétaire, donc de maîtrise des dépenses et en considérant toutes les possibilités d'aides sous forme de subventions venues des organismes partenaires. C'est notre rôle et nous faisons le maximum pour gérer efficacement notre budget.

Au-delà des solidarités au jour le jour, depuis 2001, le choix a été de réaliser des investissements conséquents d'intérêt collectif. C'est une autre forme de solidarité entre les générations pour préparer un cadre de vie digne de ce nom pour les 20 à 30 ans à venir. Nous poursuivons cet engagement pendant ce mandat avec les équipements culturels, des aménagements urbains et l'implication dans la tranquillité publique à un moment où les financements extérieurs sont plutôt à la baisse. Notre programmation budgétaire permet d'aller au bout de ces engagements avec, si nécessaire, une très bonne capacité d'emprunt puisque la commune n'en a plus qu'un seul -sans intérêts- très modeste depuis cette année.

Didier DUFOUR

Lezennes Rassemblé

Au dernier conseil municipal, le 6 avril dernier, et comme chaque année pour le budget communal, nous avons été amenés à nous prononcer sur le taux municipal applicable pour le calcul de la taxe d'habitation.

La majorité socialiste a voté le maintien du taux de 24%, soit un des plus forts de la MÉL. Nous avons voté contre.

Comme maintenant depuis 3 ans, nous défendons l'idée d'une baisse de la taxe d'habitation par la réduction de 50% du taux communal.

Car malgré la baisse des dotations de l'État, les contributions des entreprises et artisans sont largement suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement en constante augmentation, et pour alimenter le budget d'investissements à un niveau raisonnable.

Il faut juste revoir les ambitions d'investissements au juste besoin collectif sans succomber aux folies des grandeurs, comme ce projet de la maison des arts vivants à plus de 4 millions d'euros.

Redonner du pouvoir d'achat à plus d'un millier de lezennois nous semble plus prioritaire que construire une maison des associations qui ne profitera qu'à une centaine d'adhérents associatifs.

C'est notre conviction.

D'ailleurs, le piètre score du candidat socialiste le 23 avril, conforte notre conviction que la priorité au pouvoir d'achat et le souhait d'une baisse des dépenses publiques sont espérés par nos concitoyens.

Didier BILLAS

Lezennes Autrement

La Ville de Lezennes bénéficiait, à l'aube des années 2000 d'importantes recettes en provenance des entreprises implantées sur son territoire ce qui lui assurait un budget et un niveau de dépenses bien plus important que dans la plupart des communes de même taille.

Depuis une quinzaine d'années, ces ressources sont perçues par la MEL qui reverse une compensation, bloquée à l'euro près à son niveau d'il y a 15 ans. Globalement, les recettes de la commune stagnent donc, alors que les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter de façon «mécanique», modérément mais certainement : le temps n'est-il pas venu d'infléchir cette courbe ?

Le reliquat permettant d'investir diminue ainsi d'année en année, alors qu'il est déjà fortement mobilisé par la construction du centre culturel.

Tant qu'une marge de manoeuvre existe encore, il faut orienter les investissements vers des projets porteurs, en particulier préparant la transition énergétique et l'isolation des bâtiments communaux, ce qui permettrait des économies de fonctionnement futures.

Hélas, malgré l'affichage et les discours, on déplore en réalité l'absence de projets d'envergure en la matière, alors que des réserves continuent à être dédiées aux achats fonciers et immobiliers, cette vieille marotte municipale.

Bruno BOGAERT

QUELLES ACTIONS DE SOUTIEN POUR LES COMMERCE LOCAUX ?

La municipalité fait le pari qu'il est possible de **maintenir des commerces locaux dans le bourg.**

Nous avons conscience de l'accroissement de la concurrence et de l'augmentation des mutations commerciales qui ne sont pas toujours simples à accompagner si la commune ne peut pas obtenir les meilleures conditions visant à gérer au mieux les finances communales.

Ce n'est donc pas facile et nous l'avons fait **en transparence avec les commerçants impliqués dans la commission extramunicipale ad hoc.**

Nous avons fait le choix de **faciliter la poursuite d'une activité commerciale au 45 rue JB Defaux** à des conditions de marché tout en permettant une réelle viabilité de l'activité principale y compris par une proposition de services complémentaires particulièrement en épicerie y compris en livraison à domicile.

Une seule certitude : nous ne nous résignons pas et nous avons besoin de l'implication de chacune chacun en tant que client(e) pour faciliter la vie des commerces qui sont autant de services de proximité.

ILS FONT LA VILLE

Les Tisseurs d'Oz



Une initiative pour créer du lien entre les habitants :

Au lendemain de la sortie du film Demain (qui recense des initiatives dans le monde pour répondre aux défis environnementaux et sociaux du XXI^e siècle), des lezennois ont eu envie d'OSER passer à l'action, eux aussi, à l'échelle de la commune, pour vivre et consommer différemment. Une envie de faire sa part à l'image de la légende du Colibri. Une envie aussi de créer des LIENS entre les habitants : en favorisant les échanges, les rencontres, les actions, en mettant en commun les envies/besoins de chacun. Avec la conviction que c'est en partageant les idées qu'elles se concrétiseront. Et comme à plusieurs on va plus loin, cette envie d'oser tisser des liens s'est transformée en un collectif nommé les Tisseurs d'Oz pour aussi y mettre un peu de magie. Ce n'est pas une association structurée, pas besoin d'adhérer, chacun est un Tisseur potentiel : il suffit d'avoir envie d'agir et de faire vivre les valeurs de partage, de convivialité, d'entraide et de solidarité.

Comment ça marche alors ?

Quand quelqu'un a une idée d'action quel qu'en soit le thème, il la propose au collectif et tous ceux qui sont partants se rencontrent et se lancent, ce n'est pas plus compliqué que cela !



Et concrètement, que font-ils ?

- Des actions dans toutes les directions : des appels à bénévoles pour des associations, un stand au Téléthon, des mises en relation pour des prêts de terrain ou de matériels, des après-midi jeux de société, des pique-niques zéro déchet ... et aussi la réalisation de la Cabine à Don près de la Poste (donnez, prenez c'est accessible à tous !).

- Des ateliers Trucs&Astuces : toute personne ayant envie de partager ses centres d'intérêt, ses bons plans peut animer un atelier : produits cosmétiques et ménagers faits maison et huiles essentielles, création de bijoux, sophrologie, couture, méditation, consommer autrement ... (voir la page agenda pour les dates de mai et juin).

- Des projets : Lezennergic, 8 familles engagées dans le Défi des Familles à Energie Positive pour ensemble diminuer leur consommation d'énergie en 6 mois. L'équipe LeZ'Comestibles pour planter des fruits et légumes disponibles à tous partout dans Lezennes. Participation aux actions Développement Durable ... Plein d'autres projets sont en gestation, comme un atelier de réparation d'objet type Repair Café (contactez-les si c'est votre talent !).

- Un site internet d'échange de savoirs, de compétences, d'objets : vous pouvez aussi déposer des offres, des demandes, des dons et consulter les offres des membres. De nombreuses offres de services sont déjà en ligne !



Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

UNE IDÉE, UNE ENVIE, UN BESOIN :

Comment être informé, comment les contacter ?

Mail :

lestisseursdoz@gmail.com

Site :

www.lestisseursdoz.fr

Page Facebook :

LesTisseurs D'oz

Et si vous n'avez pas internet, affichage à la Cabine à Don : 32 rue P. Vaillant-Couturier LEZENNES

CONTRIBUEZ À FAIRE AVANCER L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES !

Le 11 avril 2015, la ville de Lezennes s'est engagée pour l'égalité en signant la **Charte Européenne pour l'Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**. Par cet engagement, la ville se doit de produire un plan d'actions visant à réduire les inégalités qui touchaient le territoire dans les deux ans suivant la signature. Afin d'interpréter au mieux les inégalités dans tous les domaines, **trois diagnostics ont été réalisés et analysés**:

- **Un diagnostic territorial** : analyse de la population, analyse des politiques publiques telles que la culture, la petite enfance et jeunesse, l'action sociale et de la santé, mais aussi les associations sportives et enfin l'espace public et l'accessibilité
- **Un diagnostic de la communication externe** : analyse des supports de communication communaux (Lezennes Mag, flyer) et intercommunaux (événements communs avec les villes voisines)
- **Un diagnostic ressources humaines** : analyse de la situation des agents de la ville (âge, filière, grade, prime)

Une réunion publique au mois de mars a permis de rendre compte de ces diagnostics et d'échanger avec la structure nous accompagnant, le **CORIF**, sur les analyses qui en sont sorties. Un atelier participatif au mois d'avril en médiathèque a pu permettre d'échanger sur les pistes d'actions, quelques unes en sont déjà sorties :

Éducation

- Former/sensibiliser les professionnel.le.s en charge de l'éducation à la lutte contre les stéréotypes sexuels
- Intégrer le genre dans l'aménagement des cours d'école pour favoriser un usage de l'espace et des activités mixtes
- Inclure la question de l'égalité dans toutes les démarches et activités auprès des enfants
- Donner aux pères et aux mères une place équivalente dans les actions portées vers les enfants (communication incitative envers les pères)

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

- Travailler sur l'aménagement des établissements et leur organisation pour favoriser un usage de l'espace et des activités mixtes
- Développer ou renforcer les offres d'accueil ponctuelles ou d'urgence
- Mener des actions éducatives à la Maison des Jeunes pour lutter contre les discriminations en diversifiant les supports (photos, vidéos, théâtre, ...)

Culture

- Soutenir et favoriser des projets relatifs à l'accès des femmes à la culture (programmation mixte)
- Développer l'offre de littérature non-sexiste à destination de la jeunesse, et développer une section sur le genre à la médiathèque
- Organiser des actions/animations culturelles à destination



des hommes pour favoriser leur participation et leur présence dans les lieux culturels (ex: médiathèque)

Sport

- Soutenir les équipes sportives féminines : apport financier ou matériel supplémentaire pour assurer leur maintien ou leur développement
- Sensibiliser et encourager les clubs à prendre en compte la question de l'articulation des temps de vie
- Favoriser et accompagner la pratique sportive libre (footing, vélo)
- Intégrer un critère «égalité» dans l'attribution des subventions aux associations sportives

Action sociale, Santé

- Développer le soutien et l'accompagnement aux aidants familiaux (souvent des femmes) en charge de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées dépendantes
- Former les travailleurs sociaux sur la lutte contre les violences faites aux femmes
- Développer la communication et la diffusion d'informations sur les différents services proposés aux femmes et aux filles en matière de santé, sexualité et vie sexuelle

Associatif, Animation

- Soutenir des projets spécifiques à destination des femmes ou de promotion de l'égalité femmes-hommes
- Intégrer un critère de parité ou de non-discrimination dans l'appréciation des projets associatifs
- Intégrer des questions et des indicateurs sur l'égalité F/H dans les dossiers de demande de subvention et de compte-rendu de réalisation

Espace public, Accessibilité

- Développer une politique de nomination des rues, espaces publics et équipements favorable à l'égalité F/H
- Adapter les équipements aux besoins des différentes catégories de public : accès des poussettes, accès des personnes en situation de handicap, éclairage adapté pour réduire le sentiment d'insécurité, ...
- Organiser des marches exploratoires dans la ville avec des habitants hommes et femmes, des élu.e.s, des représentants d'associations

Plus de renseignements :

- Charte européenne disponible sur : www.afccre.org
- Diagnostic de la Ville disponible sur : www.lezennes.fr/concertation

Vous pouvez apporter vos contributions directement en ligne.